

DECISION N° 00034 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 06 JUIL 2022

PORTANT ATTRIBUTION D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°002/AONO/MINJEC/CIPM/2022 DU 1<sup>er</sup> JUIN 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE  
LA CLOTURE ET D'AMENAGEMENT DE LA COUR DES BATIMENTS ABRITANT LA DPEJ ET  
LE PAJER-U, PHASE 1.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
Vu La loi N°2021/018 du 17 Décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;  
Vu le décret N° 1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;  
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;  
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu la circulaire N°0242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Etablissements Publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/MINJEC/CIPM/2022 du 1er juin 2022 pour la réalisation des travaux de la clôture et d'aménagement de la cour des bâtiments abritant la DPEJ et le PAJER-U, phase 1 ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

**DECIDE :**

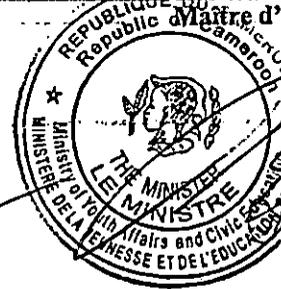
**Article 1<sup>er</sup>** L'entreprise, ci-après désignée, est déclarée adjudicataire du marché relatif l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/MINJEC/CIPM/2022 du 1<sup>er</sup> juin 2022 pour la réalisation des travaux de la clôture et d'aménagement de la cour des bâtiments abritant la DPEJ et le PAJER-U, phase 1, en procédure d'urgence.

N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION
Unique	CLIVITEL & ASSOCIES B.P : 4687 Yaoundé- CAMEROUN Tél : 699 22 30 52	68 503 878	Bâtiment abritant la DPEJ et le PAJER-U	Quatre-vingt-dix (90) jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 06 JUL 2022

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE



*Mounouna Foutse*